



Assemblée communale ordinaire

Mercredi 11 juin 2025 à 20h00, salle de séminaire de La Croix-Fédérale à Muriaux

Ordre du jour :

- 1) Procès-verbal de la dernière assemblée
- 2) Approbation des comptes 2024 et des dépassements budgétaires
- 3) Discuter et approuver le règlement relatif aux redevances communales sur la consommation d'électricité
- 4) Statuer sur une demande de subventionnement pour rachat de maison
- 5) Statuer sur une demande d'échange de terrain de 80 m²
- 6) Informations du Conseil communal
- 7) Divers et imprévus

Le règlement mentionné au point 3) de l'ordre du jour est déposé publiquement au Secrétariat communal 20 jours avant et après l'assemblée communale et sur le site www.muriaux.ch, où il peut être consulté. Les éventuelles oppositions seront adressées durant le dépôt public, dûment motivées et par écrit, au Secrétariat communal.

Conseil communal Muriaux, mai 2025